



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE VILLEROY

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉES

Par la soussignée, Joannie Lamothe, directrice générale, de la susdite municipalité :

Un avis de motion est donné par M. Patrice Goupil, qu'un règlement sur la politique municipale concernant la répartition des dépenses relatives à l'aménagement, à l'entretien et au nettoyage des cours d'eau sera adopté à la prochaine séance régulière du Conseil municipal.

DONNÉ à Villeroy le 10 juin 2021

Joannie Lamothe
Directrice générale